



COMITE DIRECTEUR
Procès-verbal N°4
Réunion du 08 Avril 2019

Présents : Christian Bernette Damien Chanel (Skype), Jeannine Druet, Richard Goux (Skype), Jean-Michel Ficheux (Skype), Véronique Frelat (Skype), Corinne Lafitte (Skype), Daniel Maisonnial, Béatrice Perrier (Skype), Philippe Sagnard (Skype), Jean-Claude Savoy (Skype), Bernard Thivillier (Skype), Nathalie Turin (Skype) Julien Verney, Georges Vialla (Skype), Jean-Pierre Vinot (Skype), Pierre Vouillot,

Excusés : Elsa Durieux, Gérald Martinon, Cyril Roussel, Guy Wack, Christophe Vigneron (Skype),

Absents : Christophe Nouvel, Jean-Luc Royet.

En préambule diverses informations sont communiquées :

- Pierre regrette que les membres du CODIR ne répondent pas par retour de mail à la convocation sur leur participation et sur leur lieu de présence, ceci ne facilite pas l'organisation des différents sites par rapport au matériel nécessaire.
- Info de Daniel sur la disparition de Mr Hervé Biffaud du club des Smacheurs de Montbrison qui était un membre très actif et très apprécié.
- Félicitations aux 3 équipes de la Ligue qui se sont qualifiées pour la phase finale de la Coupe De France :
 - Asulyon Vb : M20 Masculins
 - As Fontaine : M15 Filles
 - et Vball : M15 Garçons.Qui viennent compléter les 2 équipes qualifiées en tant qu'organisatrices :
 - Issoire : M20 Filles
 - Francheville : M13 Filles

1. Approbation PV – CR

Projet PV AG 15.12.2018 : à compléter notamment sur la partie financière. A ajouter le détail de la ligne "recette exceptionnelle de 28 000 €" (Jean-Michel).

A noter que tous les documents financiers détaillés (bilan - compte de résultat-tableaux) seront joints, ainsi que les autres rapports présentés en AG (beach, sportif etc..), au PV, pour l'envoi aux clubs et collectivités.

PV BE n°6 du 25 fév 2019 : doodle : 12 participants au vote sur 24, Pierre contactera les non participants pour en connaître la raison.

PV Be n°7 du 26 mars 2019 : doodle : 5 participants au vote sur 6 : document joint, amendement demandé par Jeanine, sera validé au prochain BE du 23 Avril 2019.

Date d'approbation : 23/04/2019

Date de diffusion : 25/04/2019

Auteur : Corinne Lafitte

Compte rendu commission technique : réunion du 27 mars 2019.
Le CR doit être complété de la liste des participants.

Additif au dernier PV de Co Dir :

Les informations données ci-dessous montrent un nombre grandissant de report de match.
Il convient, à l'avenir d'appliquer la contribution de 35€.
Trop de clubs demandent un report pour "convenance personnelles".

Problématique des reports de match.

En principe un report de match coûte 35 €, cette règle n'est pas systématiquement appliquée.

Un certain nombre de règles sont à respecter pour effectuer un report de match, les reports doivent avoir des motifs valables.

Il ne s'agit pas de faire de l'argent mais de permettre à chaque match d'avoir un arbitre.

La CRA a constaté un nombre important de report de match ou de changement de gymnase après avoir fait ses désignations. Pour la saison prochaine, une date butoir pour communiquer toutes les informations nécessaires aux désignations (jour, lieu et horaire de la rencontre) sera fixée.

En effet, quand les matchs sont déplacés en semaine ou que des désignations initialement couplées se trouvent à être dédoublées, des arbitres supplémentaires sont à désigner dans l'urgence ce qui peut entraîner des manques d'arbitres désignés.

Situation des modifications en fin de championnat avant les finales et barrages :

	Nombre de match	Nombre d'arbitrage
	832	1156
Nombre de modif	160	477
% de modif	19%	41 %

Membres du Co Dir :

- 3 démissions : Michel Carras, Béatrice Perrier, Cécile Mazet.
- Béatrice démissionne de son poste d' élu mais devient représentante du CD38.

2. Affaire Calatraba

Suite au dépôt de plainte contre Mr Calatraba, par la FFVolley, l'enquête a établi que la ligue Rhône-Alpes de Volley Ball a été victime, indirectement, des agissements de Mr Calatraba.

Quelques jours avant l'audience du 21 mars 2019 au tribunal de Bourgoin Jallieu, Maître Bouget, avocat de la FFVolley a contacté Pierre, pour inviter la ligue à se porter partie civile, ce qui a été fait.

Pour la partie Ligue de l'affaire Calatraba, l'avocat est plus réservé sur la pertinence à porter plainte : la Ligue n'a pas subi directement de préjudices mais a fait preuve d'une grande naïveté, ce qui a entraîné ses soucis financiers.

Avis du Co Dir : faut-il porter plainte : **Non à l'unanimité**

3. Tour des commissions

- ✓ Technique : Julien Verney
Retour sur la réunion du 26 mars 2019

Cette réunion avait 3 objectifs :

- 1^{er} objectif : Réfléchir à des indemnités de formation pour éviter le pillage en règle de certains clubs,
⇒ Julien doit se rapprocher des Hauts de France qui a mis des choses en place.
- 2^{ème} objectif : Ecrire une charte éthique à appliquer dans le cadre du CRE, pour que les intervenants ne fassent pas du lobbying auprès des joueurs au profit de leur club.
⇒ Charte à proposer au prochain CODIR (Julien)

- 3^{ème} objectif : Réflexions sur la mise en place d'obligations de banc soit par équipe, soit par club, pour assurer un bon niveau de formation au sein des clubs.
 - ⇒ Faire un audit des entraîneurs de pré-national et de leurs diplômes (Julien).

✓ Sportive : Bernard Thivillier

Suite au refus de nombreux clubs de déplacer le match de régionale à une autre date que le WE de la coupe de France jeunes (M17 et M20), la sportive demande à réintroduire dans le RGER, le report de droit à partir du 5^{ème} tour en M17 et M20. Des dates de report sont à prévoir par la sportive dans le calendrier de chaque saison.

Prochaine réunion de la CRS le 10 avril 2019.

- ⇒ Préparation de la fin de saison
- ⇒ Préparation de la prochaine saison

Bernard précise qu'avec la fusion des 2 régionales la saison prochaine, alignement des DAF sur celui de la R2.

Nathalie informe la CRS que si 2 arbitres sont désignés sur les matchs de régionales, il faudra 84 arbitres par WE. Ce qui n'est pas tenable sur la saison.

La CRA a également besoin d'avoir les lieux des finales régionales jeunes très tôt pour organiser le passage de la pratique arbitrale des candidats arbitres.

Pierre signale à la CRS que Dominique Rolland et Alexis Milliot de Villefranche, souhaitent intégrer la commission sportive départementale et régionale.

- ⇒ Bernard rappelle que la commission est formée pour la saison mais que tout le monde est le bienvenue pour participer aux réunions.

Finales prestigieuses auront le 2 juin, lieu non connu à aujourd'hui.

Bilan - Evolution du projet technique

Une réunion de travail a eu lieu le mardi 2 avril 2019 avec François de Tschudy, Julien Verney, Pierre Vouillot.

François présente les différents thèmes, un projet plus élaboré sera soumis au vote au prochain CODIR. Parmi les thèmes abordés :

- ⇒ Les stages CRE restent sur la première semaine des vacances. 6 stages sont organisés.
- ⇒ Au niveau détection :
 - 2 tournois interdépartementaux
 - CRE de toussaint
 - Présence de François De Tschudy sur les CDE
- ⇒ Organisation de 2 colloques :
 - ✓ 1^{er} colloque piloté par François, Unss/FFV pour entraîneurs école volley. Intervention d'Emile Rousseau.
 - ✓ 2^{ème} colloque FCA (Formation Continue Amateur) piloté par Fabien Roy le 1^{er} WE de septembre (7 et 8), sur 2 jours pour perfectionnement et entraînement des séniors.

Intervention de Pierre :

- ✓ Affiner la relation entre les techniciens ligue et les élus des départements.
- ✓ Est-ce que les présidents des CD sont prêts à jouer le jeu pour que le maillage soit complet ?

Proposition de mutualisation des stages en internat dans l'ouest de la Ligue.

- ✓ Jérôme Mialon pour la partie logistique et Christophe Vigneron pour la partie administrative. A transformer en stage inter-comités avec un financement du club, du comité et de la famille, homogénéisation à réfléchir.
- ✓ En M11 les stages en externat sont à approfondir car ils sont générateurs d'une plus-value.

Pour rappel, les interventions des techniciens Ligue auprès des CD dans le cadre du développement sont gratuites, par contre celles dans le cadre de formation sont payantes.

- Rappel les volleyades 2019 M15 et M14 se déroulent à Vitrolles.

- Positionnement de la ligue sur l'organisation d'une volleyade en 2020 et/ou en 2021

Positionnement pour être en appui de l'entente Forézienne, du comité de la Loire pour l'organisation des minis volleyades en 2020 ou 2021 à Andrézieux-Bouthéon. La Ligue demande le CDC à la FFV (sous réserve d'avoir une réponse FFV avant le 30 juin).

4. Gestion des salariés

Organisation du temps de travail des secrétaires.

Suite à l'entretien avec les secrétaires (F Murin, L Marcou, A Gustin), le Président souhaite transformer le contrat CDD d'Audrey Gustin de 16h par semaine en CDI de 20 heures.

Cout CDI 20 h - 13 000 € / an.

Missions proposées à Françoise :

- ✓ S'occuper du magazine de la Ligue et du site.
- ✓ Gestion et enregistrement des licences événementielles sur l'ensemble de la Ligue.
- ✓ Accompagnement administratif de Jérôme Mialon et des CD.
- ✓ Participer aux réunions de CODIR pour rédiger les PV.

Intervention de Jeanine qui ne comprends pas pourquoi on a besoin d'une secrétaire supplémentaire alors que jusqu'à présent il avait été dit qu'il n'y avait pas de travail pour 4 secrétaires, (problème largement exposé lors du CD précédent) et pas d'argent pour un autre poste. Jeanine précise également que le Président a proposé à Françoise de muter à Grenoble, proposition que Jeannine juge inacceptable et inhumaine, incompatible avec sa vie familiale et son deuxième employeur. Jeannine rappelle également, que le Bureau Exécutif n'a pas donné son aval lors de sa dernière réunion.

Françoise a refusé la proposition.

Jeannine évoque les solutions de travail en réseau et logiciels partagés par les 3 secrétariats.

Jeannine considère que les missions proposées ne semblent pas vraiment convaincantes et sérieuses.

Avis du Co Dir sur le passage en CDI d'Audrey : **POUR : 8 CONTRE : 3 ABSTENTION : 5**

Organisation du temps de travail des techniciens

- ✓ Encadrement pôles espoirs, CRE.
- ✓ Missions des techniciens détachés ou mis à disposition dans les comités départementaux.
- ✓ Différence à faire entre missions de développement et missions rémunératrices pour les comités départementaux.

5. Préparation AG Fédérale

Jeanine Druet, Jean Michel Ficheux, Daniel Maisonnial, Philippe Sagnard seront les délégués des GSA à l'AG Fédérale

Ils participeront aux ateliers, le vendredi après-midi sauf Philippe qui n'arrive que le soir :

- ✓ échanges et communication sur le secteur sportif,
- ✓ concertation sur les vœux et propositions de la fédération,
- ✓ échanges sur le thème des assurances animé par la MAIF
** info, dernière minute, l'atelier sur les assurances est annulé, un représentant MAIF, interviendra en AG. Cet atelier est remplacé par 1 atelier - échange sur le développement et le CNDS.

Quelles modalités mettre en place pour que les clubs fassent remonter aux délégués leurs remarques et propositions ?

⇒ Les délégués des GSA doivent convenir de ces modalités et en informer les GSA

6. Préparation AG de ligue : 29 juin 2019 à Méximieux

Elections complémentaires

Appel à candidature pour 4 sièges, à lancer au plus tôt avec document de candidature.

Planning :

- ✓ Arrêt collège électoral : 29 mai 2019 (J - 30jours),
- ✓ Notification date et lieu de l'AG : 17 mai 2019 (J - 40 jours) date et lieu,
- ✓ Envoi de l'ordre du jour : 29 mai 2019 (J - 30 jours),
- ✓ Envoi du document d'AG : 21 juin 2019 (J - 8 jours),
- ✓ Retour des bilans et projets des commissions : 6 juin 2019,
- ✓ Validation des bilans, projets en Co Dir le 12 juin 2019.

7. Vœux pour l'AG de ligue

Appel lancé cette semaine aux clubs.

8. Dates à retenir

- ✓ BE ligue : Mardi 23 avril 2019 à 19h30 à Grenoble
- ✓ Co Dir Ligue : 12 juin 2019, 19h, 28 rue Julien 69003 Lyon
- ✓ AG ligue : samedi 29 juin 2019 à Méximieux

9. Infos et questions diverses

- ✓ Moulins : a eu des problèmes pour atteindre son quota jeune mais y est arrivé.
- ✓ Chamalières : A régularisé sa situation sur les quotas jeunes par la création d'une école de volley.
- ✓ Coupe de France Compet'lib : les finales ont eu lieu, le titre est remis en jeu tous les ans.
- ✓ CNDS : La FFVolley fait partie des 28 Fédé qui ont reçues délégations pour gérer le CNDS
Les ligues n'adresseront plus leurs dossiers de demande de subvention aux DRDJSCS mais à la FFVolley, exception faite pour les aides à l'emploi, et "l'apprendre à nager".

La séance est levée à 22h50.

Le secrétariat général
Corinne Lafitte